

Berre l'Etang, le 3 août 2017

Monsieur le Maire de Berre l'Etang

à

Monsieur Michel MILLE  
Maire de Lançon-Provence  
Vice-président du Conseil de Territoire  
Hôtel de Ville  
Place du Champ de Mars  
13680 LANCON-PROVENCE

A l'attention de Monsieur Roger ARTAUD



Service Urbanisme & Développement  
Dossier suivi par Emeline SQUARATTI  
☎ 04 42 74 93 43 – ☎ 04 42 74 94 79  
Courriel : e.squaratti@berre-l-etang.fr

Objet : Avis de la commune de Berre l'Etang sur le projet de révision générale du PLU arrêté

Vos réf. : 2017-D-699

Nos réf. : MM/ND/ES/17/95309/1314

Monsieur le Maire,

Vous m'avez transmis pour avis le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Lançon Provence et je vous en remercie.

A l'étude du dossier, il apparaît que le secteur de Font de Leu, au sud-ouest de Lançon Provence, permet toujours l'implantation d'un projet de centrale photovoltaïque (zone Ne au règlement) en limite de la commune de Berre l'Etang. Ce secteur jouxte une zone NL, correspondant dans le PLU de Berre l'Etang à un sous-secteur dédié à la protection des espaces naturels remarquables.

Je vous rappelle que la commune avait exprimé en 2012, dans le cadre de la déclaration de projet de ferme photovoltaïque de Font de Leu, son opposition à cette opération, qui lui paraissait aller à l'encontre des objectifs de préservation des grands équilibres paysagers et agricoles définis par la Directive Territoriale d'Aménagement des Bouches-du-Rhône et par le Schéma de Cohérence Territoriale d'Agglopoles Provence.

Aussi je vous informe que la commune de Berre l'Etang maintient son opposition à ce projet et exprime par conséquent un avis défavorable sur le projet de révision générale du PLU de Lançon Provence.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes salutations les meilleures.

Mario MARTENE

*Bonne nuit*

Maire de Berre l'Etang  
(B.-du-RH.)

